

SUIVI ORNITHOLOGIQUE - GRIMAUCCOURT-EN-WOËVRE (55)

9 février 2026

Aux deux mares

Rouge gorge familier ©Créateur de forêt

Quand

Avril et juin 2025

Qui



MEUSE

Comment

Recensement par écoute des chants d'oiseaux

Méthode et résultats

Le suivi de la **population avifaune** (oiseaux) a été réalisé en suivant une méthode appelée **IPA** (Indices Ponctuels d'Abondance). Elle consiste à **déterminer des stations ou points d'écoute** sur le terrain et à y **recenser les oiseaux nicheurs**. Sur le projet Aux deux mares, deux stations ont été placées de part et d'autre de la parcelle : une à l'entrée du terrain (côté chemin forestier) et une seconde sur le fond de la parcelle (proche du cheminement piéton).

En 2025, **25 espèces d'oiseaux** ont été observées sur le site, dont 3 espèces vulnérables et 3 espèces quasi-menacées. Parmi ces espèces, 10 n'avaient pas été observées l'année précédente. En revanche, 7 espèces vues en 2024 n'ont pas été retrouvées cette année.

Les espèces vues pour la première fois

Canard colvert	x1
Coucou gris	x1
Etourneau sansonnet	x18
Loriot d'europe	x1
Mésange nonnette	x3
Pic mar	x1
Pie bavarde	x1
Pipit des arbres	x1
Rougequeue à front blanc	x1
Linotte mélodieuse	x8



Le **pouillot véloce** est une espèce classée "**quasi-menacée**" sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Grand-Est. Il n'est donc pas encore considéré comme vulnérable ou en danger, mais le sera probablement dans un avenir proche si aucune mesure n'est prise pour assurer sa conservation.

Le **pipit des arbres** est une espèce classée "**vulnérable**" sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Grand-Est. Cela signifie qu'il est confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.



Comparaison avec les effectifs de l'année 2024

	2024	2025
Bruant jaune	x2	x4
Corneille noire	x4	x2
Fauvette à tête noire	x19	x5
Fauvette des jardins	x2	x3
Geai des chênes	x4	x2
Grive musicienne	x4	x3
Grosbec casse-noyau	x1	x4
Merle noir	x8	x4
Mésange charbonnière	x7	x4
Pic épeiche	x5	x3
Pinson des arbres	x8	x5
Pouillot véloce	x20	x9
Rougegorge familier	x6	x2
Troglodyte mignon	x8	x5
Mésange bleue	x7	x2



Attention aux raccourcis: on ne peut pas tirer de conclusions de la différence d'effectifs entre 2024 et 2025 car les suivis n'ont pas été effectués exactement aux mêmes dates, ni dans les mêmes conditions météorologiques.

La Cigogne Noire, emblème de la forêt de Grimauccourt

La **Cigogne Noire** est un oiseau emblématique des forêts de la Meuse. Elle installe généralement son nid dans les grandes zones boisées, proche des zones humides. Elle est particulièrement sensible au dérangement.

Elle n'a pas encore été vue sur le site Aux deux mares, mais des pièges photos pourraient y être installés pour tenter de l'observer.

Source: LPO



Cigogne noire ©Antoine Dusart

